



**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école
Jacques-Rochelleau/St-Basile, tenue le mardi, 26 mai 2021, par l'intermédiaire de
la plateforme Teams**

<u>Présences :</u>	Parents :	Anissa Bouikni, Sindy Brodeur, Katy Van Den Broele, François Roy
	Invités :	Cécile Polté-Witdoek, Michel Grégoire
	Personnel école:	Katie Coulombe, Dominique Patry, Catherine Poirier et Donald Rossignol
	Direction :	Diane Hubert
<u>Absence:</u>		Gilles Cazade, Marie-Chantal Legault

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Roy constate le quorum et annonce l'ouverture de l'assemblée à 19h03

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Hubert a enlevé le point 9 et 10

CE20/21-41 Adopté par Catherine Poirier

3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis- pièce jointe

CE20/21-42 Adopté par Mme Patry

4. Parole au public

Aucun public

5. Correspondance

Deux correspondances reçues en réaction à l'enseignement à distance lors de la grève du 19 mai dernier:

- Mme Hubert explique sa décision de faire une demi-journée d'enseignement. Il y a eu deux commentaires de la part de parent; un commentaire qui nous supporte et un autre qui n'était pas d'accord et qui a porté plainte au Centre de services.

POINTS DE DÉCISION (45 min.)

6. Fonds à destination spéciale (demande de financement) – pièce jointe

Demande des 5^e année

Achat de livres jeunesse 1000\$ pour leur classe.

Demande du préscolaire

Demande de 1400\$ pour l'achat de jeux éducatifs dans les classes.

CE20/21-43 Adopté par M. Roy

7. Budget du fonctionnement du conseil d'établissement

Budget de 456\$

Mme Hubert suggère de donner une carte cadeau chez Buropro Citation aux membres du conseil d'établissement.

8. Approbation du code de conduite - Statuquo

M. Cazade a reçu une lettre d'un parent qui n'est pas d'accord avec le code de vie à l'école.

CE20/21-44 M. Roy propose le statuquo et Mme Coulombe seconde

POINTS D'ÉCHANGE & D'INFORMATION (45 min.)

9. Rapport annuel de l'école et du conseil d'établissement

Mme Hubert nous fait la lecture du rapport annuel.

10. Organisation scolaire 2021-2022

Nous allons avoir une classe de moins en 2021-2022. L'enseignante d'anglais aura la classe disponible pour enseigner. Le local sera situé au sous-sol au no. 017

Il y aura des services complémentaires qui seront ajoutés. Le service de psychologie sera remodelé. Nous avons une dizaine de postes de psychologue vacants dans le secteur du Centre de services scolaire des Patriotes. Maintenant, il n'y aura plus de psychologue attiré à une école, ils seront maintenant répartis par secteur.

Du côté des TES, nous en aurons 2 à partir de septembre du côté de Rocheleau et 1 du côté du Pavillon.

Nous gardons 5 jours d'orthophonie par semaine.

11. Infos Covid

Nous ne voyons pas de différence en passant en zone orange au lieu de rouge dans les écoles.

Nous avons toujours des masques en tout temps.

Nous devons encore éviter de prendre les ventilateurs et l'air climatisé.

12. Infos école

Nous avons des activités organisées grâce à des budgets arrivés en cours d'année.
Le détail des activités sera élaboré dans le Contact du mois de juin.

13. Parole au représentant au Comité de parents

M. Roy nous relate les discussions qui ont eu lieu au comité.

14. Parole à la représentante du service de garde

Nous n'avons aucune indication à savoir comment nous fonctionnerons l'année prochaine parce que les élèves du primaire ne seront pas vaccinés. Est-ce que nous devons avoir encore des bulles-classe même au service de garde? Est-ce que nous devons continuer à demander des repas froids? À suivre!

15. Affaires diverses

Aucune

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Roy annonce la clôture de l'assemblée à 20h50

CE20/21-45 Adopté par Mme Patry

Diane Hubert, directrice

Gilles Cazade, président